

Vieillir dans l'immigration

Quel statut et quelle prise en charge des Marocains vieillissants ?

Casablanca, 30-31 mai 2009

Dimanche 31 mai : *Solidarités et expériences innovantes : l'action des associations*

Synthèse de l'atelier 1

Présidente de l'atelier : M^{me} Najat Azmy, membre du CCME, groupe Cultures, éducation et identités

Rapporteurs : M. Abderrahim Errabaï, président de l'Association des retraités marocains en France ; M^{me} Asmae Mouslim et M^{me} Véronique Manry, chargées de mission au CCME.

Avec la participation de :

- M^{me} Zineb Doulfikar, directrice de l'association Les Chibanis, France
- M. Mohamed Amri, Association des Anciens Travailleurs de Renault-Billancourt de l'Île Seguin (ATRIS), France
- M. Abdelkader Amali, Président de l'association des marocains âgés de Tilburg, Pays-Bas
- M. Mohamed Sayem, consultant, Fondation de soutien aux émigrés qui retournent dans leur pays d'origine (SSR Berkane), Maroc
- M^{me} Rachida El Idrissi, responsable du projet « Seniors sans frontière » à Saint-Gilles, Belgique

Actions des associations

Les associations axent leurs activités principalement autour des thématiques suivantes :

- Les activités socio-culturelles et sportives ;
- Le soutien psychologique (groupes de parole) ;
- Le recueil et la transmission de la mémoire de l'immigration ;
- L'assistance juridique et l'accompagnement dans les procédures administratives, essentiellement en matière de recouvrement des droits à la retraite et les aides sociales (aide au logement, santé, etc.) ;
- L'intermédiation avec les institutions, autant dans les pays de résidence qu'au Maroc ;
- La participation aux concertations nationales sur les réformes concernant les personnes âgées dans les pays d'accueil.

Propositions de pistes d'action

- ***Couverture médicale au Maroc :***
 - Mettre en place un système de cotisation qui permette la prise en charge des frais médicaux des retraités durant leur séjour au Maroc ;
 - Négocier des accords entre les caisses de sécurité sociale entre pays de résidence et d'origine.
- ***Demande d'un interlocuteur institutionnel unique :***
 - Création d'un guichet unique pour toutes les questions des émigrés retraités
- ***Problématique des Marocains revenus au pays :***
 - Problèmes de réintégration socio-économique ;
 - Problème de couverture sociale ;

- Problème de circulation des personnes ;
- Nécessité d'études sur la situation et les problèmes spécifiques aux émigrés retraités de retour au Maroc.
- ***Création d'une plateforme associative euro-marocaine :***
 - Porte-parole des retraités marocains en migration ;
 - Intermédiaire avec les institutions des pays de résidence et du Maroc ;
 - Participation aux négociations nationales et internationales sur les questions relatives aux retraités ;
 - Cette plateforme pourrait être coordonnée par une sous-commission « Retraités » au CCME.
- ***Réduction des frais de transports :***
 - Mise en place de tarifs seniors (transport aérien ou maritime)